



FEDERATION DE VENDEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

02 Le Plessis Bergeret – 85280 LA FERRIERE

Tél : 02 51 37 19 05 - Fax : 02 51 05 34 13

Courriel : contact@federation-peche-vendee.fr

Site : www.federation-peche-vendee.fr

OFFRE D'EMPLOI

Agent de Surveillance (H/F)

CDI – Poste à pourvoir à partir du 1^{er} Mars 2023

Structure

La Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 85), structure associative départementale, est chargée de coordonner les actions de 38 associations. Ayant le caractère d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, la FDAAPPMA 85 a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisirs, l'éducation à l'environnement, ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques du département. La Fédération est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres et elle emploie actuellement 6 salariés.

Dans le cadre de ses missions de protection des milieux et de surveillance du domaine piscicole, la FDAAPPMA85 recrute un(e) agent de surveillance.

Missions

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et de son Président et sous la responsabilité de son Directeur vos tâches principales seront les suivantes:

- Surveillance et contrôle du respect de la réglementation pêche dans le département : réaliser des contrôles auprès des pêcheurs. Rédiger des procès-verbaux en cas d'infractions constatées. Se conformer aux règles de déontologie, de tenue dans l'exercice des fonctions et rendre compte de l'activité de terrain.
- Participation à l'animation du réseau des gardes-pêche particuliers bénévoles et appui régulier sur le terrain de ces bénévoles assermentés.
- Information, orientation et conseil aux pêcheurs.
- Etre un interlocuteur des établissements publics en charge de la police de la pêche et suivi des relations avec les détenteurs de droit de pêche.
- Collecte de données de terrain et établissement de rapports relatifs aux atteintes des milieux aquatiques ;
- Développement des relations avec les responsables des AAPPMA et les propriétaires riverains.
- Réalisation d'enquêtes auprès des pêcheurs sur leurs pratiques, leurs prises, dans le cadre des politiques fédérales d'évaluation de la gestion halieutique et d'évaluation des milieux aquatiques.
- Sensibilisation du public à l'environnement et à la protection des milieux aquatiques.
- Contrôles et suivi des opérations de repeuplement piscicole.

Il (elle) pourra également être amené(e) à venir en renfort de l'équipe technique sur certaines missions de terrain qui le nécessite notamment sur les « Pêches électriques », la liste de ces missions ne peut être considérée comme exhaustive.

Compétences requises

➤ Critères obligatoires :

- Permis de conduire B. Aptitudes physiques au travail de terrain.
- Bulletin n°3 du casier judiciaire qui doit être compatible avec l'exercice de la fonction.
- Connaissance et utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur), internet

➤ Critères souhaités mais non obligatoires :

- Détenteur des attestations de suivi des modules 1 et 3 des gardes-particuliers (Arrêté du 30 août 2006) ;
- Connaissance des milieux aquatiques et de la faune piscicole
- Connaissance du domaine halieutique et de l'exercice de la pêche (réglementation, techniques, ...)
- Domicile dans un rayon de 30 km autour du siège social de la Fédération (La Ferrière)
- Permis fluvial

Profil

- Diplôme requis : BAC + 2 ou expérience en Gendarmerie, police, armée...
- Expérience : Débutant accepté. Une expérience dans le domaine de la pêche de loisir serait un plus.
- Disponible (travail fréquent le week-end y compris dimanche, jours fériés et la nuit)
- Aptitude pour le travail de terrain, bonnes capacités physiques
- Bonne capacité en expression orale et de communication, pédagogue
- Autonome, organisé et rigoureux
- Aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe
- Capacité de synthèse, de transmission des connaissances

Contrat et rémunération

- **Intitulé su poste** : Agent de surveillance
- **Niveau** II Echelon 1 de la CCN Structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique
Cadre d'emploi : CDI
- **Temps de travail** : complet 39 h/semaine avec 23 Jours de RTT
- **Prise de fonction** : à partir du 1^{er} Mars 2023
- **Déplacements professionnels** : mise à disposition d'un véhicule de service

Dépôt des candidatures

A la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avant le **30/01/2023** par lettre de motivation **manuscrite** accompagnée d'un CV (soit par courrier soit par mail)

Fédération de Vendée pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique

2, Le Plessis Bergeret

85280 LA FERRIERE

Mail : contact@federation-peche-vendee.fr